

Cher parent/gardien,

Le 8 janvier, 2002, le Congrès des États-Unis a passé la loi "No Child Left Behind" (NCLB). Les Écoles publiques du comté de Broward s'engagent à satisfaire à tous les critères établis par ladite loi et fourniront les informations concernant les qualifications du/de la professeur de classe sur demande et dans les meilleurs délais.

Vous avez le droit de demander les informations suivantes:

- Si le/la professeur a satisfait aux qualifications de l'état de Floride ainsi qu'aux critères de licence pour les niveaux et les matières dans lesquels il/elle enseigne;
- Si le/la professeur enseigne sous un cas d'urgence ou sous d'autres conditions provisoires pour lesquels l'état a dérogé les critères;
- Le Baccalauréat spécialisé du/de la professeur ainsi que toutes autres certifications ou diplômes et la discipline spécifiée par ceux-ci;
- Si votre enfant est servi par des para professionnels et, si oui, leurs qualifications;

On vous informera par écrit si votre enfant est confié à un(e) para professionnel(le) ou enseigné par un/une professeur non-qualifiés selon les critères de l'NCLB pour plus de quatre semaines.

Veillez vous assurer, cher monsieur/chère madame, que les écoles publiques du comté de Broward tiennent à fournir aux étudiants du comté une éducation de qualité. Vous pouvez obtenir les informations concernant les qualifications du/de la professeur ou du/de la para professionnel(le) en contactant Mme **Debra Johnson, principal interne** au 754-321-1950.

Sincèrement,
South Plantation High School